

## Un jardin d'idées

### IDÉES D'ASSOCIATION DE PLANTES

Jardin botanique de Tours 2017

*Myosotis nain Sylva 'Rosylva', Pâquerette 'Habanera' Blanc, Pensée multiflore F1 'Panola' White, Primula elatior 'Sibel' Lime, Primula elatior 'Crescendo' Rose Shades, Pensée Originale 'Ultima Radiance' Rose, Fenouil 'Bronze', Cinéraire maritime 'Candicans', tulipe fleur de Lys 'Mariette', Lunaria 'Alba', Myosotis des alpes Blanc*



### COUVRE-SOL, UNE ALTERNATIVE AU DÉSHÉRBAGE

Pour s'épargner la tâche fastidieuse du désherbage, planter les surfaces nues ou minérales de sa commune est un très bon moyen. Les végétaux couvre-sols sont alors des alliés de choix : très compétiteurs, ils concurrencent la pousse des adventices tout en offrant des qualités esthétiques, ainsi que des espaces publics plus verdoyants.

La transformation des espaces minéraux ou nus, difficiles d'entretien, en surfaces végétalisées permet de renforcer la présence du végétal. De plus, la couverture végétale limite l'évapotranspiration des sols et est aussi favorable au développement de la petite faune (insectes et oiseaux). Pour les surfaces en pente, elle présente le gros avantage de maintenir les sols face au risque de ruissellement et donc d'érosion. Dans l'espace public, la végétalisation des pieds des arbres avec des couvre-sols est également un bon moyen pour limiter le tassement du sol pouvant nuire à l'arbre.

Il s'agit de sélectionner des couvre-sols vivaces, persistants et à croissance rapide afin de garantir une couverture efficace toute l'année. La gamme végétale de couvre-sols est très large et permet de combiner à la fois capacité de recouvrement rapide et qualité esthétique en toute saison. Les couvre-sols fleuris sont nombreux et permettent d'offrir un fleurissement de qualité tout au long de l'année.

**En période automnale et hivernale,** les bruyères se parent de petites fleurs. Excellents couvre-sols qui aiment les sols acides et le plein soleil, leur croissance est toutefois lente (les planter plus serrées). *Calluna vulgaris* (10 cm), *Erica dareyensis* (30 cm).

**Au printemps,** de nombreuses espèces fleurissent notamment des essences de sous-bois aimant l'ombre *Galium odoratum* (20 cm,

petites fleurs blanches), *Epimedium perralchium 'Fröhnleiten'* (40 cm), *Brunnera macrophylla* (40 cm, floraison bleue), les pervenches dont *Vinca minor* (15 cm) ou *Vinca acutiloba* (50 cm), *Waldstenia ternata* (10 cm, petites fleurs jaunes), *Tiarella 'Tiger Stripe'* (25 cm, vivace d'ombre aux épis blancs).

**En été :** *Liriope muscari 'Ingwersen'* (35 cm, vivace très florifère aux épis bleu-violet), *Glechoma hederacea* (15 cm, épis rose-violet, aimant l'ombre et colonisant vite le sol), *Persicaria affinis* (15 cm, aux épis passant du rose pâle au rouge foncé à l'automne), les millepertuis dont *Hypericum calycinulum* (30 cm, colonise vite le milieu et se couvre de fleurs jaunes lumineuses).

Certains rosiers arbustifs (50 à 80 cm) à port recouvrant, sont idéaux pour couvrir les talus, massifs, bordures, terre-pleins... Parmi eux les Décorosiers (variétés Kadora®, Calizia®, Opalia®, Emera®, Celina®, Mareva®, Suneva®) qui sont naturellement résistants aux maladies. La gamme 'Meillandecor' de Meilland propose également de nombreux rosiers (dont Ice®, Magic® et Hello®).

Certaines espèces ont une capacité plus grande à concurrencer les adventices : ce sont les plantes allélopathiques. Elles diffusent des composés chimiques soit au niveau de leurs racines (comme *Thymus vulgare*), soit au niveau de leurs surfaces foliaires en émettant des composés volatiles (plantes aromatiques) ou des composés lessivés par la pluie. Ces substances ainsi libérées inhibent la croissance de certaines plantes, dont les adventices qui y sont particulièrement sensibles.

(Tiré des cahiers du fleurissement n° 67 - juin-juillet 2017)



*Waldstenia ternata*



*Liriope muscari 'Ingwersen'*



*Persicaria affinis*

# Label des Villes et Villages Fleuris



Opération financée par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire dont il a délégué l'organisation à la Société d'Horticulture de Touraine.

## Actualités

### FAVORISER L'APPROVISIONNEMENT LOCAL ET DE QUALITÉ

Sans compromettre la libre circulation et les règles du marché commun, les collectivités disposent aujourd'hui de leviers juridiques et de guides techniques pour favoriser légalement l'achat local. Dernière « boîte à outils » en date, développée conjointement entre le ministère en charge de l'agriculture et divers partenaires (FNPHP, Val'Hor, Unep...) : la fiche Locavert, marquant une nouvelle étape dans la démarche de responsabilité collective.

Contrairement au guide de l'achat public de produits de prestations d'entretien des espaces verts, rédigé par le ministère de l'économie et des finances, la fiche Locavert, adoptée en février 2018, se focalise sur la fourniture des végétaux. À destination des élus, elle apporte des recommandations pratiques pour mettre en place des marchés publics en espaces verts respectueux et vertueux. C'est, en quelque sorte, un accompagnement sous forme de fiches méthodologiques dont les collectivités doivent d'ores et déjà s'emparer. Les grandes étapes à suivre sont :

- définition des besoins
- information sur l'offre disponible
- mesure des impacts
- sourcing
- allotissement
- choix des critères d'attribution.

(Tiré d'Espce public & Paysage n° 191 - juin-juillet 2018)

### CONSIGNES DE L'OMS POUR AMÉLIORER LA SANTÉ EN VILLE

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a publié un document intitulé "Les espaces verts en milieu urbain : un résumé pour passer à l'action" afin d'encourager et d'aider les décideurs, aménageurs et professionnels à se lancer dans des projets

de création d'espaces verts en ville. L'argument "santé" y est prépondérant.

(Tiré d'Espce public & Paysage n°186 - janv 2018)

### FLEURS DE FRANCE : DES VÉGÉTAUX DE QUALITÉ

Le Label "Fleurs de France" est désormais réservé aux végétaux produits par des horticulteurs ou pépiniéristes français engagés dans une démarche éco-responsable ou de qualité reconnue (certification environnementale, Plante Bleue, MPS, Label Rouge, Agriculture Biologique, Charte Qualité fleurs).

[www.labelfleursdefrance.fr](http://www.labelfleursdefrance.fr)

### L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ (AFB)

L'Agence française pour la biodiversité est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire. Elle est issue de la fusion de l'ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques), l'Atelier technique des espaces naturels, l'Agence des aires marines protégées et les Parcs nationaux de France. Elle exerce des missions d'appui à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins. Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité. Elle a pour vocation d'organiser et développer la connaissance des savoirs mais aussi d'apporter des soutiens financiers à des actions partenariales.

[www.afbiodiversite.fr](http://www.afbiodiversite.fr)



Société d'Horticulture de Touraine  
 35 boulevard Tonnellé - 37000 Tours  
 Tél : 02 47 49 26 48  
 Mail : shotfleurissement37@wanadoo.fr  
 Site : www.shot37.org / www.embellissonslatouraine.fr



Placé sous le signe des fleurs, de l'environnement, du cadre de vie et de l'accueil, il traduit une qualité de vie et témoigne d'une stratégie municipale globale et cohérente pour offrir une image et un environnement favorables à l'attractivité touristique, résidentielle et économique.

## Dossier

### LA RÉUNION TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE

Chaque année, une réunion technique départementale a lieu fin janvier où toutes les communes sont conviées. Un bilan du fleurissement de l'année précédente est fait. Deux communes sont mises à l'honneur et des

intervenants abordent différents sujets techniques. Cette année, le thème sera « Gestion des Espaces Verts en 2019 : comment maintenir nos espaces dans le respect de notre environnement ».

### INFORMATIONS DU CONSEIL NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

#### Quelques conseils pour préparer la visite du jury

La visite du jury constitue le sixième axe de la grille d'évaluation du CNVVF utilisé par tous les jurys pour apprécier les communes et délivrer le label.

#### Dossier de candidature et visite départementale

La réalisation du dossier est un premier pas pour préparer cette visite, notamment sur le volet de la présentation des motivations et des objectifs poursuivis pour la candidature au label. Les visites du jury départemental dans les communes non labellisées sont aussi un très bon entraînement. Lors de ces visites estivales, le jury apprécie avant tout la « pertinence des réalisations d'une commune en fonction du contexte local » et il n'attend surtout pas de réponses toutes faites qui ne prendraient pas en compte les caractéristiques identitaires du territoire communal.

#### La base : mobiliser une équipe complète

Une chose essentielle est la présence d'un binôme élu (maire et/ou adjoint) et technicien(s), équipe de terrain en charge de la gestion et de l'aménagement, voire bénévoles pour les petites communes.

#### Présenter la démarche communale

La commune devra présenter au jury sa démarche globale et les raisons qui la motivent à se porter candidate au label. La présentation de la commune doit détailler plusieurs points qui peuvent être, par ailleurs, déjà présents dans le dossier de candidature au label.

- la délégation communale : rôle de chaque membre et interrelations

- les objectifs et motivations de la démarche de labellisation : ambitions politiques communales, retombées attendues...

- le contexte identitaire et social de la commune (prise

en compte des éléments végétaux dans la politique d'aménagement et valorisation auprès des habitants)

- la stratégie d'intervention : ressources mobilisées, logique d'aménagement et planification des actions

- le parcours de la visite : il doit être composé d'étapes significatives reflétant la politique de végétalisation (espaces nouvellement plantés, points de fleurissement, espaces naturels...). Sélectionner les endroits les plus représentatifs, qui présentent un caractère particulier (place de l'église, point de vue en hauteur qui permet de découvrir le paysage identitaire de la commune, abords de bâtiments publics, espace naturel géré de façon écologique, cimetière paysager...). Pour les communes qui ont mis en place une gestion différenciée, il est aussi pertinent de montrer un espace par code de gestion. Adapter le moyen de déplacement à ce que vous voulez montrer.

(Tiré des cahiers du fleurissement n° 76 juin-juillet 2018)



[http://www.villes-et-villages-fleuris.com/-pourquoi-labelliser-ma-commune-\\_52.html](http://www.villes-et-villages-fleuris.com/-pourquoi-labelliser-ma-commune-_52.html)

## Témoignage de Céré la Ronde

### Commune accédant à la 1<sup>re</sup> fleur

En 2012, la commune de Céré-la-Ronde a eu la fierté de se hisser sur la deuxième marche du podium du palmarès des villes et villages fleuris de la Région Centre-Val de Loire dans la catégorie « cœur de village fleuri ». La même année, André Barbier, jardinier de la commune depuis vingt-deux ans, remportait le 1<sup>er</sup> prix départemental suivi du 1<sup>er</sup> prix régional du jardinier : une consécration pour ce paysagiste de formation, passionné, qui a l'art et la manière d'assembler vivaces, arbustes et fleurs. Quant aux habitants, chaque année, nombre d'entre eux se distinguent au concours des maisons fleuries organisé par la commune. Au fil des ans, des ouvrages ont été réalisés pour embellir le village, entre autres la création d'un petit square avec un pont qui enjambe le ruisseau, d'un parking paysagé, de nombreuses plantations en centre bourg et d'un sentier pédestre de randonnée où la biodiversité est préservée (surfaces humides, insectes, orchidées sauvages). La commune a également investi dans un broyeur de végétaux mis à disposition des habitants pour le paillage de leurs massifs. Tous ses efforts ont permis à Céré-la-Ronde d'acquiescer en 2018 sa première fleur.



## Conseils de professionnels

### Végétalisation urbaine : l'indispensable présence

#### Température urbaine : le vert rafraîchit

Rien qu'en plantant 10 % de végétation supplémentaire, les îlots de chaleur seraient réduits de 0,6° C en moyenne. (...) Des écarts de température de plus de 5° C sont observés en raison de l'ombre que les arbres procurent. L'effet rafraîchissant des parcs s'étend aussi jusque dans les quartiers avoisinants, dans un périmètre de 700 mètres. Pour limiter le réchauffement d'une rue, le triptyque arbres, massifs côté rue et façades végétalisées est très efficace, au point de réduire la température de 2° C au niveau des piétons.

#### Planter mieux pour respirer

Il faut savoir que la végétation contribue activement à purifier l'air. Si les gaz polluants sont absorbés par le feuillage, les particules fines sont filtrées de manière passive. La végétation peut aussi agir comme un écran anti-pollution entre les quartiers.

#### Plantons pour la faune et la flore !

Planter la ville, c'est encourager la biodiversité. En effet, les arbres, les arbustes et les vivaces sont riches en pollen et en nectar, attirant ainsi de nombreux insectes, mais également des oiseaux et des petits mammifères. Contrairement aux idées reçues, les espèces non indigènes (*mais non invasives*) ont un rôle à jouer dans la biodiversité, car elles prolongent les périodes de floraison et offrent davantage de nourriture pour les pollinisateurs. A condition que la végétation, environ 10 % du territoire urbain, soit suffisamment variée pour créer un réseau de biodiversité à l'échelle de la ville. (...)

#### Gestion de l'eau

La végétation urbaine est nécessaire pour rendre la ville perméable et ainsi limiter les quantités d'eau de pluie à évacuer. L'eau retenue à la surface des feuilles, des branches et du feuillage est directement évaporée après un épisode pluvieux. Pendant que l'eau retombée au niveau du sol s'infiltré dans les substrats perméables (gazon, stabilisé, pavés drainants, béton drainant...), alimentant les nappes phréatiques, une partie sera absorbée par la végétation avant de s'évaporer. Les végétaux, par leurs réseaux racinaires, favorisent l'infiltration des sols.

(Tiré d'Espace public & paysage n° 194- nov-déc 2018)

#### Plantes messicoles : agir pour la biodiversité

Appelées les compagnes des moissons, les plantes messicoles, espèces spontanées propres aux cultures

céréalières, participent à la biodiversité de nos milieux. Les pratiques culturelles des dernières décennies ont amené à un déclin de celles-ci, alors qu'elles rendent de multiples services environnementaux. Pour répondre à ces enjeux de préservation, les collectivités ont un rôle à jouer.

Les plantes messicoles, terme qui désigne un ensemble de plantes qui se comportent de la même façon, sont pour la plupart des plantes annuelles, peu compétitives, qui aiment les sols pauvres. Elles ont besoin d'un sol travaillé en surface chaque année, ce qui favorise la germination des graines (...).

Les plantes messicoles ont un vrai rôle à jouer dans la biodiversité : elles attirent les pollinisateurs et offrent le gîte et le couvert aux insectes, et notamment aux auxiliaires des cultures qui permettent de lutter contre les ravageurs.

Pour agir en faveur des messicoles, plusieurs outils fonciers existent :

- **ZNIEFF** (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) : une parcelle avec des plantes messicoles identifiées peut être à l'origine de la création d'une ZNIEFF, ce qui permet de signaler un enjeu de préservation et de l'intégrer dans la gestion des territoires.
- **TVB** (Trame Verte et Bleue) : intégrer une parcelle cultivée de façon extensive au sein de la déclinaison locale de la TVB permet de la considérer comme un maillon de celle-ci, au même titre qu'un boisement, et d'inscrire ainsi la biodiversité dans les décisions d'aménagement.
- **ENS** (Espace Naturel Sensible) : initié par le Conseil départemental, l'ENS vise à préserver des habitats menacés et à accueillir des visiteurs dans un objectif de sensibilisation, cet outil ouvrant également le droit de préemption.
- **PLU** (Plan Local d'Urbanisme) : créer une zone agricole protégée (ZAP) au sein d'un PLU permet de protéger la vocation agricole d'un ensemble de parcelles et donc d'éviter la perte des terres prospectées par les plantes messicoles.

Sites internet dédiés : <http://messicoles.cbnpmp.fr/> (informations et outils pour agir) ; [www.fcbn.fr/vegetal-local-vraies-messicoles](http://www.fcbn.fr/vegetal-local-vraies-messicoles) (pour la marque "vraies messicoles" et connaître les producteurs conformes à la marque).